Les *Montmorency*
Barons de *Montbron*

par *Daniel Touzaud*

Brantôme dit, de la baronnie de *Montbron*, qu':

"*on la tient pour la première d'Angoumois*".

Il exagère. On sent bien que sa famille est alliée à celle qui posséda *Montbron*. Effectivement, la dernière descendante des anciens seigneurs du lieu, *Jacquette*, avait épousé en 1558 *Antoine* de *Bourdeilles*, sénéchal du *Périgord*, frère du mémorialiste. Aussi bien, malgré sa déchéance, cette "*grande et ancienne famille*" (comme la qualifie encore *Saint-Simon*), qui compte dans son passé un maréchal de *France*, a retenu toute l'attention de notre *Marvaud*, lequel, dans sa *Notice sur les seigneurs de Montbron*[1], consacre à peine quelques lignes incomplètes aux autres possesseurs de cette terre. Ceux-ci ne sont pas moindres pourtant qu'une comtesse d'*Angoulême*, *Marguerite* de *Rohan*, une régente de *France*, *Louise* de *Savoie*, et, après elles, le fameux connétable de *Montmorency* et successivement deux de ses fils. Il faut malheureusement reconnaître que les *Montmorency*, occupés d'autres soins durant les terribles agitations du XVIe siècle, ne paraissent pas avoir apporté une grande sollicitude au gouvernement de cette terre; ils n'ont pas su, notamment, conjurer une scène tragique qui s'est déroulée tout proche du chef-lieu de leur baronnie. Néanmoins, l'éclat d'un grand nom vaut bien qu'on le salue dans la mesure où il projette des rayons sur notre province.

Le Connétable de *Montmorency*

S'il fallait en croire, ici encore, *Brantôme*, "*feu M. le Connétable aurait eu (la baronnie) des biens du seigneur et baron de Montbron, ayeul de Madame de Bourdeilles*." Il n'en était rien. Dans ses *Additions* aux Mémoires de *Castelnau*, Le *Laboureur* déclare *Brantôme* "*mal informé*". C'est, en effet, des mains de *Louise* de *Savoie* que le Connétable reçut, en 1526, la baronnie de *Montbron*. Nous allons dire comment.

Dès 1471, l'infortuné baron François II et son fils *Eustache* se voyaient contraints de vendre leur terre à la comtesse d'*Angoulême*[2]. Celle-ci, *Marguerite*, seconde fille du vicomte de *Rohan*, avait perdu son mari, le "*bon comte Jean*", en 1468, et devait lui survivre jusqu'en 1497. Elle commença par rebâtir le château de *Montbron*, édifice médiocre qui existe encore aujourd'hui. Ce fut le seul effort qu'elle put faire en faveur de sa baronnie en effet, elle dirigea les affaires de son domaine avec si peu de succès qu'en 1477 la terre de *Montbron* était saisie, à la requête d'une dame de *Graville*, sur la comtesse d'*Angoulême*. Cette *Marie* de *Graville* était veuve de *Louis* de *Clermont* et dame de *Chef-Boutonne*; elle administra un certain temps ces biens, puisque, l'année suivante (1478), elle était appelée par ordonnance de *Philippe* de *Commynes*, chambellan du roi *Louis* XI et sénéchal du *Poitou*, à comparaître par devant son lieutenant à *Poitiers*, *François* de *Corlieu "pour s'informer de l'état des ponts et passages de Montbron*", et ce à raison du "*péage jadis introduit pour ce faire*"[3]. Mais, lorsque la belle-fille de *Marguerite* de *Rohan*, *Louise* de *Savoie*, veuve elle-même depuis 1495 de *Charles* de *Valois*, eut charge d'administrer, elle s'en acquitta tout autrement.

En 1508, cette femme avisée se rend adjudicataire des seigneuries de *Matha*, en *Saintonge*, d'*Aulnay*, en *Poitou*, et de *Maulévrier*, en *Anjou*, saisies sur ce malheureux *Eustache* qui n'a guère conservé de son ancienne grandeur que le nom de *Montbron*. Finalement, en 1517, le fils d'*Eustache*, *Adrien*, devenu par sa femme baron d'*Archiac* et resté soi-disant "*seigneur de Montbron*", transige après procès avec la duchesse d'*Angoulême* (on sait que *François* 1er. à son avènement, avait érigé

[1] Soc. Arch. et hist. de la *Charente*, 1851-1852
[2] Archiv. départ. E 45.
[3] Archiv. départ., même liasse.

l'*Angoumois* en duché au profit de sa mère) *Louise* de *Savoie* demeure vicomtesse d'*Aulnay*, mais abandonne *Matha* avec 24,000 livres à son besogneux adversaire.[4]

C'est peu après, en 1526, qu'elle constitue en dot à *Madeleine* de *Savoie* la terre de *Montbron*.[5]

Madeleine de *Savoie*, qui épousait le connétable *Anne* de *Montmorency*, était la nièce de *Louise* de *Savoie* fille de *Philippe* de *Savoie* et de *Marguerite* de *Bourbon*; elle-même était fille, légitime aussi, de *René*, fait comte de *Villars* et grand-maître de France, mais qui, lui, était un bâtard légitimé de *Savoie*, à ce titre frère consanguin de *Louise*.[6]

Deux ans plus tard, en 1528. le Connétable rachetait cette autre baronnie dite de *Manteresse* qui, après avoir fait originairement partie intégrante de la baronnie de *Montbron*, avait été formée a deux reprises (1281-1456) de paroisses détachées de son fief principal par le seigneur de *Montbron*, lequel ne s'en réservait que l'hommage. Encore désignée dans un dénombrement de 1697 comme comprenant "*le village de Manteresse, plus l'hostel, garennes et pescherie du lieu*"[7] d'après une vieille formule, cette *seigneurie à la belle étoile*[8] ne consistait plus qu'en rentes dues par les habitants des paroisses groupées sous le titre de baronnie.

Le Connétable ne manquait pas, d'ailleurs, d'autres seigneuries. Il possédait près de 600 fiefs et la baronnie de *Montmorency*, qui allait être érigée en 1551, par *Henri* II, en duché-pairie, et passait pour *la première du royaume*[9]. A vrai dire, il n'y avait là, suivant *Saint-Simon*, de la part des héritiers de cette maison, qu':

> "*un jeu de mots qui leur a fort servi à abuser le monde et à se faire passer pour premiers barons du royaume, et se préparer par là des chimères, tandis que la terre de Montmorency, mouvante de l'abbaye de Saint-Denis, est peut-être première baronnie de ce district étroit connu sous le nom de l'Ile-de-France, comme on dit de cette même abbaye de Saint-Denis-de-Fran*ce"[10]

Au surplus le "*grand Connétable*" aurait pu s'enrichir encore, s'il eut bien voulu rechercher des bénéfices ecclésiastiques pour ses enfants. *Brantôme* rend justice sur ce point à l'élévation et à la sincérité de ses sentiments religieux:

> "*On a remarqué une chose qui a estonné beaucoup de personnes de ce temps, de quoy pas un de tous ceux-là (ses cinq fils) il n'en fit aucun d'église: l'un desquels s'il l'en eust pourveu, il l'eust faict riche des biens ecclésiastiques, et l'eust faict grand et très-opulant, veu la faveur qu'il avoit, et en eust faict sa maison encor plus grande et riche; et aussy que du vieux temps il se disoit qu'il ne falloit qu'un chapeau rouge ou une crosse pour faire une maison grande. Mais, le bon homme, se fondant sur quelque conscience, ne le voulut jamais... On dict que Madame la connétable le désiroit ardemment, mais non le bon homme*."

Ce témoignage emprunte une saveur particulière à la qualité de son auteur, *Pierre* de *Bourdeilles*, abbé commendataire de *Brantôme*.

Sans parler des sept filles, dont quatre furent mariées *Eléonore*, à *François* de la *Tour* d'*Auvergne*, vicomte de *Turenne*, *Jeanne*, à *Louis* de la *Trémoule* de *Thouars*, *Catherine*, à *Gilbert* de *Lévis*, duc de *Ventadour*, *Marie*, à *Henri* de *Foix*, comte de *Candale*, et trois entrèrent en religion, les cinq fils furent largement pourvus *François*, gouverneur de *Paris* et maréchal de *France*, *Henri*, duc de *Damville*, gouverneur du *Languedoc*, amiral, puis maréchal, puis connétable, *Charles*, seigneur de

[4] Arch. dép. E. 46, 47.
[5] *Le Laboureur*, Addit. aux Mém. de Castelnau. *Paris*, 1659, t. II, p. 91.
[6] Op. cit., p. 108.
[7] Arcli. dép. G N. 134.
[8] voir *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1903.
[9] Moréri.
[10] Mémoires, 1695.

Méru, colonel-général des *Suisses*, enfin, *Gabriel*, baron de *Montbron*, et *Guillaume*, seigneur de *Thoré*, aussi baron de *Montbron* après son frère[11].

Gabriel* de *Montbron* et *Guillaume* de *Thoré

"*De tous les cinq, Gabriel était le plus aimé du père*",

nous dit Le *Laboureur*. Aussi fut-il comblé de dignités dès le plus jeune âge à neuf ans, gouverneur de la *Bastille*; à dix-huit ans, chevalier de l'ordre de *Saint-Michel*.

A vrai dire, le jeune baron de *Montbron* fut un précoce héros. A peine âgé de quinze ans, en 1557, capitaine de 50 lances des ordonnances du *Roi*, il se battait à *Saint-Quentin* et était fait prisonnier. Il parut au siège de *Rouen* en 1562, et, peu de temps après, à la bataille de *Dreux* où son père était blessé, il tombait mortellement atteint d'un coup de pistolet que lui tira dans la tête un écuyer du prince de *Condé* avec lequel il avait eu, paraît-il "quelque différend"[12]. Il avait vingt-et-un ans.

François de *Montmorency*, son frère aîné, fit célébrer ses obsèques en l'église *Saint-Martin* de *Montmorency*, "*où il fit apporter son corps et appendit à la mémoire de son nom*" une épitaphe dont nous citerons les dernières strophes, qui sont d'ailleurs fort belles, parce qu'elles font ressortir, de façon touchante, en présence d'une si jeune victime, l'atrocité des guerres civiles:

"*... Dans mon sépulchre encore j'ay horreur*
De voir la France ardente de fureur
Qui se combat et se tue elle-même...
Or, toy passant, qui as ouy ces choses
Verse sur moy des oeillets et des roses."

Duchesne, qui reproduit l'épitaphe, l'attribue à *Ronsard*[13]; mais Le *Laboureur* en restitue la paternité à *Jodelle*.

Guillaume de *Thoré* succéda à son frère dans ses charges et dignités: il reçut notamment le litre de baron de *Montbron*[14].

Il était le préféré de sa mère:

"*Madame La Connétable, dit Brantôme, l'aimoyt uniquement et plus que tous ses autres fils ensemble*."

Après la mort, à 74 ans, du Connétable tué à la bataille de *Saint-Denis* en 1567, *Thoré*, suivant l'exemple de son frère *Damville*, se joignit au duc d'*Alençon*, Monsieur frère du roi, qui prenait la tête des *politiques* et des *malcontents*. C'est de concert avec le roi de *Navarre*, chef des huguenots, qu'il défendit contre les seigneurs de *Mayenne* la cause de *Henri* III. Ce n'est donc pas sans raison qu'on l'a glorifié d'avoir été:

"*fidèle au roi contre les rebelles durant les troubles de la Ligue*" (*Duchesne*),

parce qu':

"*il deffit fort les affaires de la Ligue et bastit très-bien celles du roy*" (*Brantôme*).

On n'en est pas moins quelque peu déconcerté de voir les fils de *Montmorency* alliés des réformés: aussi bien, *Thoré* fut-il fortement suspecté de protestantisme[15]. Le vrai est peut-être que les *Montmorency* se souciaient peu de servir les intérêts de la maison de *Lorraine*.

[11] voir *Decrue*, *Anne* de *Montmorency* sous *François* 1er, *Paris*, 1885; sous *Henri* II, *François* II et *Chartes* IX, *Paris*, 1889; dans ce dernier ouvrage (p. 397), testament du Connétable (1563), qui répartit ses fiefs entre ses fils, allouant 3,000 écus d'or à ses filles mariées, 500 seulement à celles entrées en religion.
[12] Biblioth. nat. Chevaliers de *Saint-Michel*, Fr. 32.867, f. 1448. (Ancien 1041 du Cabinet des titres)
[13] Hist. de la maison de *Montmorency*. *Paris*, 4624, p. 424.
[14] Bibl. Nat. Fr. 2.866, Chev. de *Saint-Michel* (Ancien 1040 du Cab. des titres).
[15] voir Hist. de Fr. de *Lavisse*. T. VI, part. I, par M. *Mariéjol*, pp. 138, 297.

Quoiqu'il en soit, on comprend sans peine que lorsque les réformés, en 1568-1569, commirent en *Angoumois* les cruels excès dont nous allons relater un épisode, *Thoré* n'était point occupé à défendre contre eux sa baronnie de *Montbron*.

Au surplus, il semble que *Guillaume* pas plus que *Gabriel* n'aient, même après la mort du Connétable, possédé autre chose que le seul nom de *Montbron*. On voit encore en 1580, *"Madame la Connétable, duchesse de Montmorency*", qui devait décéder seulement trois ans plus tard, prendre le titre de "*dame de Montbron et Manteresse*" et en cette qualité nommer des commissaires à l'effet de visiter le pont de *Montbron* dit *Pont-en-Roulx*, et d'estimer les réparations à y faire[16].

III

Le Supplice de la Demoiselle de *Marendat*

Le "*Théâtre des Cruautez des Hérétiques*", publié à *Anvers* en 1588, rapporte une scène de sauvagerie qui se produisit quelques années auparavant à *Marendat*, tout proche de *Montbron*, en la paroisse de *Saint-Maurice* de cette ville. Voici le texte, traduit de l'original latin en français des *Flandres*:

> "*La garnison de la ville de Montbron, reçus et traités par une honnête et vertueuse Damoiselle en sa maison de Marendat; puis, avec des paeles (pelles) de fer rougies au feu lui brûlent la plante, des pieds et lui arrachent la peau des jambes par éguillettes. Enfin, pillent sa maison.*"

La victime est dite "*damoiselle*", ce qui semble indiquer qu'elle était fille noble épouse ou veuve d'un bourgeois: tel est le sens rigoureux du terme employé ici, à une époque où le langage féodal était encore observé.

Du reste, le registre des *Cens et rentes* perçus au profit du seigneur de *Montbron* de 1568 à 1572, date à laquelle il faut placer le fait relaté, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure, nous donne des indications qui ne supposent pas l'existence d'une maison noble:

> "*François* de *Marendat et Minet Paulhe*, pour terres labourables; *Junien* du *Rousseau, Perrot* de *Marendat* et *Théry Marendat*, pour son clos; maistre *Jehan* du *Rousseau* docteur en droit, etc."[17].

Plus tard, dans un *Mesurage de la tenue et village de Marendat*, fait en 1633:

> "*à la requête des tenanciers de la ville de Montbron*",

il est dit:

> "*... Le surplus, le dit seigneur de Marendat le tient et possède.*"[18]

Mais, qui est "*seigneur*"? N'est-ce pas celui de *Montbron* même? En 1679, *l'Etat des cens et rentes dues au seigneur de Montbron*[19] est plus explicite: on y trouve *Junien* du *Rousseau, écuyer*, sieur de *Marendat*, tenu d'ailleurs de payer des rentes au seigneur de *Montbron*, pour *des "jardrins près la porte de l'Aumônerie de cette ville*", et pour un pré qu'il possède avec son frère *Jacques* du *Rousseau*, aussi écuyer, sieur de la *Vue*. Mais on y trouve encore un autre *Jean* du *Rousseau*, dit également écuyer et sieur de *Marendat* en même temps que de *Ferrières*, lequel doit des rentes pour terres labourables et pour la permission à lui baillée et à ses auteurs de faire bâtir une forge à fer et éclusage près le village de *La Vaud* sur la rivière de la *Tardoire*. On trouve enfin dans le même document un *Jean* du *Rousseau*, maître-tailleur d'habits, entre *François* du *Rousseau*, écuyer, seigneur de *Fayolles*, et *François* du *Rousseau*, écuyer, sieur de la *Cour* et de *Coulgens*.

De sorte que l'on doit conclure en définitive que les possesseurs de "*la maison de Marendat*", au XVIe siècle, étaient des bourgeois très pourvus de biens qui se sont trouvés dès le siècle suivant en

[16] Arch. dép. E 47.
[17] Arch. dép. E 54.
[18] Arch. dép. E 50.
[19] Arch. dép. E 56.

possession de se dire écuyers, et qu'on doit voir une veuve riche, mais sans défense, dans la victime de 1569[20].

C'est à cette date que nous croyons devoir reporter les violences de la soldatesque huguenote. Le recueil où nous avons puisé la scène reproduite ci-dessus a été rédigé dans un esprit de polémique plutôt que de relation historique; aussi ne s'attache-t-il pas à déterminer les dates précises des faits rapportés, se bornant à énoncer qu'ils se sont produits "*depuis l'an 1662*"**.** *Angoulême* ayant été occupé par les protestants de 1568 à 1570, c'est dans ce laps de temps qu'il parait légitime d'exercer nos investigations. Or, d'*Aubigné* raconte de nombreux assauts de châteaux, à *Chabanais* notamment, "*avec meurtre de deux cents hommes en 1569*"[21]. C'est pourquoi nous avons approximativement attribué à cette même année les violences commises par la "*garnison*" protestante de *Montbron*.

IV

Les *Montmorency-Luxembourg*

Un seul des fils du connétable, *Henri* de *Damville*, laissa lui-même un fils. Or, cet unique héritier de la maison de *Montmorency*, *Henri* II, amiral et maréchal de *France*, pour avoir pris parti contre *Richelieu* en faveur de *Gaston* d'*Orléans* qui l'abandonna, fut condamné à mort et décapité à *Toulouse* en 1632. Ses biens confisqués d'abord furent ensuite attribués à sa sœur *Charlotte*, femme d'*Henri* II de *Condé*. L'ancien duché de *Montmorency* prit le nom d'*Enghien*, de sorte que:

> "*ce duché n'a plus, écrivait-on au XVIIIe siècle, qu'une vieille tour où l'on tient les archives et où l'on reçoit l'hommage des vasseaux.*"[22]

Situation anormale, qui présente, en grand, ce que la baronnie de *Manteresse* nous montrait au petit pied.

Thoré était mort en 1594. Il avait épousé en premières noces (1561) *Léonor* d'*Humières*:

> "*laquelle Léonor, rapporte Duchesne, étant effrayée du supplice qu'on fit souffrir à Poltrot pour avoir occis François de Lorraine, duc de Guise, l'an 1563, cheut toute pasmée et mourut incontinent après, sans laisser enfans.*"

D'une seconde alliance avec *Anne* de *Lalain* (1581) naquit une fille, *Madeleine*, qui épousa en 1597 *Henri* de *Luxembourg*, duc de *Piney*. La dernière baronne de *Montbron* du nom de *Montmorency* eut à son tour deux filles. L'aînée, *Marguerite-Charlotte*, eut aussi, d'un second mariage avec *Charles-Henri* de *Clermont-Tonnerre*, une fille, *Madeleine-Charlotte*, qui devait épouser en 1661 *Henry* de *Montmorency-Bouteville*, le futur et très illustre maréchal de *Luxembourg* (1628-1695), fils posthume de *Bouteville*, de la branche des *Fosseux*, lequel avait été exécuté en 1627, pour s'être, bravant les édits portés contre le duel, battu en plein jour sur la place *Royale*. Quant à la seconde fille de *Madeleine* de *Montmorency*, *Liesse* (ou *Luce*) de *Luxembourg*, elle avait épousé, encore toute jeune, *Henri* de *Lévis*, due de *Ventadour* qui fut, en 1627, avec le *Capucin Philippe* d'*Angoumois*, le promoteur de la *Compagnie du Saint-Sacrement*; et voilà que, près d'arriver à l'âge de dix-huit ans, d'accord avec son mari, qui de son côté allait se dépouiller de sa duché-pairie et se démettre du gouvernement du *Languedoc* pour ne s'occuper que d'œuvres de piété et de charité, elle entra, en 1629, aux *Carmélites* d'*Avignon*.

Dès 1624, les deux sœurs s'étaient vues obligées de vendre les baronnies de *Montbron* et de *Manteresse*. En effet, à la suite d'un procès qu'avait soutenu leur père et aïeul contre la nièce et cousine de ceux-ci, *Marie (alias Louise*) de *Luxembourg*, comtesse de *Briennne*, veuve de *Bernard* de *Béon*, seigneur du *Massez*, lieu tenant général d'*Angoumois*, *Saintonge*, *Aunis*, *Haut* et *Bas-Limousin*, elles se trouvaient redevables d'une grosse somme; et, pour se libérer envers leur tante, elles vendirent

[20] Une branche de la famille de *Marendat* (ou Marandat) qui habitait le *Panisson*, autre hameau de la paroisse de *Montbron*, acquit la seigneurie voisine de *Varaignes*. Les *Marendat* se trouveraient, paraît-il, désignés comme "*gentilshommes*" dés 1590 et 1594; mais ils ne paraissent faire officiellement partie de la noblesse qu'en 1712. Armes: d'or à la croix d'azur (Armorial du *Périgord, A.* de *Froidefond* de *Boulezac*, N. 343, p.327. - voir aussi Jug. du Trib. civ. D'Angoulême, du 1l avril 1911).
[21] Hist. univers. Ed. de la Soc. d'Hist. de Fr. T. III, p. 77.
[22] *J.-J. Rousseau*, Confessions, partie II, liv. X.

leurs seigneuries d'*Angoumois* à son gendre, *Henri-Auguste Loménie* de la *Ville-aux-Clercs*, devenu comte de *Brienne* par son mariage, moyennant 210,000 livres, dont elles déléguèrent le prix à leur parente et créancière[23].

Loménie, d'origine roturière, comme tant d'autres ministres de la monarchie[24], étant devenu à cette même date de 1624 secrétaire d'*Etat*, fit ériger en comté la baronnie de *Montbron*. Son fils lui succéda dans sa charge, où il rendit de grands services. Mais la mort de sa femme, fille du ministre *Chavigny*, lui fit perdre la raison:

"*Sa famille, dit St-Simon, a encore moins duré et n'a pas fini plus heureusement*"[25].

Enfin, en 1599, le comté de *Montbron* était vendu avec la baronnie de *Manteresse*, moyennant 150,000 livres, à *Etienne Chérade*, maire d'*Angoulême*, héritier de riches marchands "*de draps de soie*" de cette ville.

Appendice

La Fin de la Maison de *Montbron*.

Nous ne quitterons pas *Montbron* sans relater ici comment finirent ceux qui, après avoir aliéné leurs droits sur cette terre, en avaient retenu le nom patronymique. Ici aussi, il y a lieu soit de compléter, soit de rectifier ce qui a été écrit à ce sujet. Or, les derniers représentants de la maison de *Montbron* eurent une assez triste destinée qui contraste avec l'étalage de grandeur qu'on leur a complaisamment prêté.

Nous avons vu que l'unique héritière de la branche aînée de la famille qui la première posséda *Montbron* était entrée dans la maison de *Bourdeilles*.

Deux branches collatérales eurent un sort analogue: les seigneurs de *Fontaine-Chalendray* en Saintonge[26], et d'*Auzances* en Poitou[27]. L'une et l'autre de ces deux branches étaient issues de *Louis*, troisième fils de *François* II de *Montbron* (mort en 1476) et de *Louise* de *Clermont*, vicomtesse d'*Aulnay*. Ce *Louis* avait eu, d'un premier lit, avec *Radégonde* de *Rochechouart*, autre *Louis*, dont la descendance finit sans postérité à la cinquième génération; et, d'un second mariage avec *Guione Morichon*, deux fils: *Louis*, seigneur d'*Auzances*, qui épousa *Madeleine* de *Mareuil*, dame de *Montmoreau*, et dont la fille fut mariée à *Louis Prévost*, seigneur de *Sansac*; et *Jacques*, aussi seigneur d'*Auzances*, gouverneur de *Metz*, père de *Louise* de *Montbron* qui mourait en 1595[28]. Pourtant, on retrouve des *Montbron* au XVIIe siècle. Le bon *Marvaud* les donne comme appartenant à une branche cadette, sans pouvoir dire laquelle. *Saint-Simon* les désigne comme issus d'un bâtard, et montre les derniers descendants de "*cette grande et ancienne famille*" péniblement déchus.

Nous n'avons qu'à lui laisser la parole:[29]

> "*Fort peu après mourut Montbron, que le servage à Louvois avoit élevé et porté même dans la familiarité du roi par la petitesse des détails. C'étoit un petit homme de mine chétive, d'esprit médiocre mais tourné à tout faire, grand vanteur, parleur impitoyable, toutefois point mal-honnête homme, assez bon officier et brave, que le roi eût volontiers fait maréchal de France, s'il eût osé, Montbron portoit en plein les armes de cette grande et ancienne maison fort tombée depuis longtemps, et qu'il (le roi) le laissa faire, parce qu'on fait là-dessus tout ce qu'on veut en France.*
>
> *Il venoit de père en fils d'un chevalier de Montberon, général des finances en 1539, qui étoit son trisaïeul, et qui portoit de Montberon, brisé d'un filet de barre. Cette marque qui est d'un bâtard, et son emploi, sont parlants dans un homme de ce nom. Sa postérité ne fit guère plus de*

[23] Arch. dép. E. 47.
[24] Hist. de Fr. de *Lavisse*, T. VI, 2e partie, p. 160.
[25] Mémoires, année 1698.
[26] Canton d'*Aulnay*, arrondissement de *Saint-Jean-d'Angély* (Ch.-Inf.)
[27] Paroisse de *Saint-Pierre-de-Migné* près *Poitiers*.
[28] Moréri. - *P. Anselme*.- Hist. généalogique de la Maison de *Villebois-Mareuil*. *Angers*, 1909.
[29] Mémoires du duc de *Saint-Simon*, année 1708.

figure en biens et en emplois. Le père de celui dont il s'agit ici fit ériger son méchant petit fief de Sourd en vicomté sous le nom de Montberon en 1654. servit en de petits emplois, fut gouverneur de Bray-sur-Seine, et parvint à faire deux de ses fils chevaliers de Malte. L'aîné dont on parle ici, se fourra dans la confiance de M. de Louvois... Il devint lieutenant général et successivement gouverneur d'Arras, Gand, Tournai et Cambrai et seul lieutenant-général de Flandre, où il demeuroit toujours. M. de Louvois le fit chevalier de l'ordre de la promotion de 1688, où il mit tant de militaires et tant de gens de bas aloi. Montbron conserva toute sa vie ses cheveux verts, avec une grande calotte, qui figuroit fort mal avec son cordon bleu.

Il venoit voir le roi tous les ans, et en étoit toujours bien traité et distingué. Il s'avisa d'être médecin et chimiste; il mit un remède à la mode qui tua la plupart de ceux qui en usèrent, tous par des cancers. Il lui en vint un à la main, dont il mourut aussi..."

Ce dernier rejeton plus ou moins authentique de la race des *Montbron* avait un fils auquel il survécut. *Saint-Simon* en donne aussi le portrait:[30]

"*Je ne puis passer sous silence une aventure fort ridicule qui arriva au même homme à tous les deux (à deux bals de la Cour). C'étoit le fils de Montbron, qui n'étoit pas fait pour danser chez le roi, non plus que son père pour être chevalier de l'ordre, qui le fut pourtant en 1688, et qui étoit gouverneur de Cambrai, lieutenant général et seul lieutenant général de Flandre, sous un nom qu'il ne put jamais prouver être le sien. Ce jeune homme, qui n'avoit encore que peu ou point paru à la cour, menoit Mlle de Mareuil, fille de la dame d'honneur de Mme la Duchesse (les bâtards de cette grande maison des Mareuil), et qui, non plus que lui, ne devoit pas être admise à cet honneur. On lui avoit demandé s'il dansoit bien, et il avoit répondu avec une confiance qui donna envie de trouver qu'il dansoit mal: on eut contentement. Dès la première révérence il se déconcerta. Plus de cadence dès les premiers pas.*

Il crut la rattraper et couvrit son défaut par des airs penchés et un haut port de bras; ce ne fut qu'un ridicule de plus qui excita une risée qui en vint aux éclats, et qui, malgré le respect de la présence du roi qui avoit peine à s'empêcher de rire, dégénéra enfin en véritable huée. Le lendemain, au lieu de s'enfuir ou de se taire, il s'excusa sur la présence du roi qui l'avoit étourdi, et promit merveilles pour le bal qui devoit suivre. Il étoit de mes amis et j'en souffrois. Je l'aurois même averti si le sort tout différent que j'avois eu ne m'eût fait craindre que mon avis n'eût pas de grâce. Dès qu'au second bal on le vit pris à danser, voilà les uns en pieds, les plus reculés à l'escalade, et la huée si forte qu'elle fut poussée aux battements de mains. Chacun, et le roi même, rioit de tout son coeur et la plupart en éclats, en telle sorte, que je ne crois pas que personne ait jamais rien essuyé de semblable. Aussi disparut-il incontinent après et ne se remontra-t-il de longtemps. Il eut depuis le régiment Dauphin-infanterie, et mourut tôt après sans avoir été marié. Il avoit beaucoup d'honneur et de valeur, et ce fut dommage. Ce fut le dernier de ces faux entés sur Montbron, c'est-à-dire son père qui lui survécut."

[30] Mémoires du duc de *Saint-Simon*, année 1692.